



Visio-flash #2

# Tiers-lieux et collectivités

Panorama d'expériences de collectivités, clés de réussites et points de vigilance

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :





















# **Définition**

« Un tiers lieu est un lieu de **rencontre et de partage**, ouvert et fédérateur pour le territoire dans lequel tous **les habitants et tous les acteurs du territoire peuvent agir**, construire, travailler, s'exprimer, se détendre, apprendre... »

« En milieu rural, un tiers-lieu **est souvent hybride**, il mélange les genres pour mieux mixer les publics, répondre aux besoins et avoir des chances de se pérenniser : social et inclusif, économique et fonctionnel, entrepreneurial et innovant, technologique et collaboratif, culturel et vivant...»

Source : guide Familles Rurales : « Comment créer un tiers lieux rural »

# Sommaire

- I. Les principaux cas de figure
- II. Etapes et facteurs de réussites
- III. Les acteurs pour vous accompagner

# Les principaux cas de figure

- 1) Projet porté puis géré par la collectivité
- 2) Projet impulsé par la collectivité, puis la gestion est confiée à une autre structure
- 3) Projet soutenus par la collectivité mais à l'initiative de porteurs de projets

## 1) Projet porté puis géré par la collectivité

#### Projets de bibliothèques ou médiathèques dits « tiers-lieux »



#### Bouvron (44) - 3112 hab.:

- Constat d'une bibliothèque en baisse d'activité
- Un bureau d'études pour la réalisation du diagnostic et l'animation d'ateliers participatifs
- Objectif: poser les contours de ce que pourrait être ce tiers-lieu en termes de valeurs partagées, de gouvernance, d'usages, de services proposés
- Recrutement d'un.e « animateur du tiers-lieu »



Saint-Aubin-du-Pavail (35) - 10 283 hab.



<u>Pleslin - Trigavou (22) -</u> 4127 hab.



Guiscriff (56) - 2106 hab.

## 1) Projet porté puis géré par la collectivité

#### Espaces de travail partagés



#### Cléguérec (56) - 2928 hab.:

- Ancien cabinet infirmier de 40 m²
- 3 postes disponibles en location longue durée
- Diffusion sur Le Bon Coin, les réseaux sociaux...

«Nous sommes attentifs à l'idée d'offrir un cadre de travail à des gens qui veulent travailler en milieu rural, c'est important d'être à l'écoute des porteurs de projet avec qui nous faisons un bilan annuel. » Xavier Robin, adjoint



Mellé (35) – 660 hab.



Evran (22) – 1814 hab espace de coworking à l'étage de la mairie.



Roche Aux Fées Communauté – 26 714 hab.

# 2) Projet impulsé par la collectivité, puis la gestion est confiée à une autre structure



#### Saint-Sulpice-la-Forêt (35), 1 597 hab.

- Successions de reprises jusqu'en 2015,
- 2015 : appel à projets pour un Bar/Épicerie/Restaurant/Café culturel,
- Plusieurs réponses dont un projet sous statut associatif, qui propose ou accueille régulièrement des animations culturelles et associatives,
- Soutien de la commune sur la durée.

**En savoir Plus** 



#### → Goven (35), 4436 hab – rénovation du presbytère

- Objectif: créer un lieu de vie central et convivial pour les habitants,
- Démarche participative avec un cabinet d'architecture pour définir les usages (12 ateliers de co-construction),
- Habitants impliqués ont créé une association,
- Bar associatif épicerie au RDC et espace pour les jeunes à l'étage.



# 2) Projet impulsé par la collectivité, puis la gestion est confiée à une autre structure



#### Saint-Armel (35), 2390 hab.

- Création d'un GT dédié dès 2021, majoritairement composé d'habitants,
- Création d'une association collégiale qui mène des activités dans différents lieux existants // tiers-lieu itinérant le temps de trouver le foncier pour un lieu pérenne.

« Une tendance s'est dégagée vers un lieu de bricolage, d'activités manuelles, culturelles et conviviales »

**En savoir Plus** 



#### **➢ Lanmodez (22), 407 hab.** − bar épicerie associatif

- Fermeture en 2019,
- Création d'un « conseil consultatif » composé d'élus et d'habitants : objectif : réaliser une enquête auprès des habitants afin de connaitre leurs souhaits et leurs attentes, de collecter les informations utiles à la prise de décision des élus. »
- Création d'une association qui embauche aujourd'hui 2 mi-temps.



# 3) Projet soutenu par la collectivité mais à l'initiative de porteurs de projets

Une collectivité peut également être sollicitée par un/des porteurs de projets qui souhaitent développer un tiers-lieu et sont à la recherche d'un territoire.

#### Projets de commerces :



#### → Guipel (35), 1 762 hab. – Un Café Des Possibles

- Des porteurs de projets à la recherche d'un lieu.
- Installation dans l'ancienne épicerie soutien à la réalisation de travaux
- Création de la SCIC la commune prend des parts à hauteur de 5000 €
- Bar restauration épicerie programmation culturelle

**En savoir Plus** 



#### Arzano (29), 1470 hab. – épicerie associative

- Accompagnement technique et moral du collectif
- Prêt du local pendant 3 mois
- Subvention communale pour lancer le projet (10 000 €)



# 3) Projet soutenu par la collectivité mais à l'initiative de porteurs de projets

Projets avec dimension économique / sociale / solidaire



- → Le Tréhou (29), 649 hab. recyclerie « Ribine »
- Des porteurs de projets à la recherche d'un lieu / mise en lien avec un vendeur
- Présence de la mairie pour des RDV avec des financeurs potentiels (CAF...)
- Réalisation d'une zone de stationnement.



- **➢ Evran (22), 1814 hab.** − Jardin pédagogique en agroécologie et recyclerie créative
- Soutien à l'identification d'un lieu
- Soutien démarches administratives / urbanisme

# 3) Projet soutenu par la collectivité mais à l'initiative de porteurs de projets

#### Différents types de soutien :

- → Financier: subventions, prises de parts au sein d'une structure coopérative type SCIC...
- Immobilier: mise à disposition de locaux, loyers attractifs
- Moyens humains: aides ponctuelles des agents communaux...
- **➢ Soutien moral :** afficher le soutien au projet devant des partenaires potentiels (EPCI, Banques, financeurs...)
- Matériel: don de matériel, prêt, aide à l'achat...
- Animation
- Aide à la communication : dans les bulletins municipaux, auprès des habitants...

[BRUDED]
24 Retours
d'expériences



# - En résumé -

Collectivité	Impulsion	Pilotage de la conception	Pilotage mise en œuvre	Gestion	Soutien
Cas 1 : porté puis géré	X	X	X	X	X
Cas 2 : impulsé puis gestion déléguée	X	x /	}		х
Cas 3 : soutien					X



Cas n°2 : à quel moment se fait le « passage de témoin » de la collectivité vers les porteurs de projets ?

Il est important de réfléchir et d'anticiper la place de chacun : la collectivité / les porteurs de projets / les habitants.

Autres cas : co-création collectivité/porteurs de projets ; projets en partenariat avec un bailleur social...



# 4) Co-création : mairie et porteurs de projets / habitants main dans la main depuis le début

#### → Quessoy (22), 4147 hab – Ancienne quincaillerie Job

- Recyclerie, cafés réparations, cafés aidants, animations ++
- Accompagnement par un AMO ; projet labellisé Espace de vie Social



#### → Le Tréhou (29), 649 hab – Les orties : SCIC

- 3 gérants successifs pour un bar/restaurant/épicerie qui a fini par fermer
- Projet monté en synergie par la nouvelle équipe municipale et un groupe d'habitants : accompagnement TAg 29 + UR SCOP
- SCIC pour la partie Bistrot épicerie (2 salariées) et travail en étroite collaboration avec une association qui gère le volet animation



# Etapes clés et facteurs de réussite

- 1) Dès les premières réflexions
- 2) Dans la construction du projet
- 3) Tester le projet
- 4) Faire vivre le lieu

## Penser le projet

- → Identifier les besoins et les envies de la population locale : enquêtes, ateliers...
- → Définir les objectifs du projet et les valeurs partagées (convivialité, solidarité...):

  par les élus, les habitants...
- Présenter / valider les objectifs du projet en conseil municipal
- Aller visiter des projets similaires et rencontrer les élus qui les ont portés

A Brécé (35) : recrutement d'un stagiaire ESS qui avait pour missions :

- consultation de la population, des élus,
- visites de projets extérieurs pour affiner un projet,
- lancement d'un appel à projet.

**En savoir Plus** 



D'autres soutiens possibles : groupes d'étudiants, AMO (cf. Goven), dispositif de soutiens à l'émergence de tiers-lieux de l'ANCT,...



## Construire le projet

- **Penser le projet en synergie avec les autres** acteurs et activités de la commune/du territoire (CCAS, bibliothèque, bar, associations...)
- Imaginer une diversité d'usages et d'activités, notamment en milieu rural ; penser à l'accès internet
- **Réfléchir à la gouvernance** du lieu : gestion / animation / implication des habitants
- Intégrer la notion de modèle économique très tôt, notamment en cas de création d'emplois : loyers, salaires, investissements / ventes, subventions, rentabilité
- **Réfléchir au statut : association / SCIC...**
- **Réfléchir sur la capacité de faire évoluer le modèle** / ex : St Quay-Perros cloisons évolutives
- ➢ Point d'attention : diversité d'usages oui, mais savoir se recentrer... aussi !
- Penser à la manière de faire venir, d'impliquer et de générer de l'interconnaissance entre les plus jeunes et les plus anciens, entre les 'natifs' de la commune et les plus récemment arrivés.



## Tester le projet

- **Trouver des solutions provisoires / transitoires** dans un lieu existant avant d'engager des investissements lourds ?
- **Tester, expérimenter** des fonctionnements, des activités...

À Pancé (35): location par la municipalité d'un ancien restaurant pour favoriser le lancement du CAP (café associatif de Pancé) avant d'engager la construction d'un bâtiment neuf en cœur de bourg, accolé à la nouvelle boulangerie sur la place du centre-bourg.



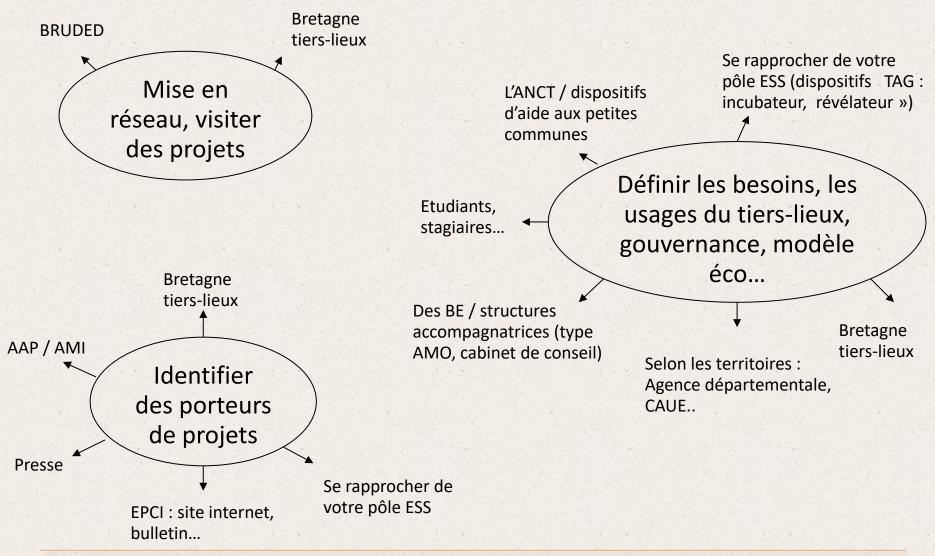
# Faire vivre le projet

- **Favoriser l'appropriation** du lieu : un lieu convivial, ouvert à tous ; où l'on se sent bien
- Organiser les conditions du bouillonnement d'idées et de l'implication des habitants (pas juste « consommateur de services »)
- **Penser à la manière** d'accueillir-ouvrir-fermer le lieu, sans créer une dépense supplémentaire

Point d'attention: trouver l'équilibre entre des activités à fort apport social et culturel mais qui prennent beaucoup de temps et génèrent peu de rentrées financières, et des activités plus rentables mais qui génèrent moins de dynamique sociale et culturelle.



# Les acteurs pour vous accompagner



# Une phrase pour conclure



La collaboration étroite avec l'association qui organise les évènements culturels et festifs est indispensable au bon fonctionnement des Orties : ce sont ces évènements qui apportent du monde et des moyens pour faire vivre le tout.

Emmanuelle Nicolas, conseillère municipale au Tréhou



# Merci! Trugarez! www.bruded.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



















